

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑲ Numéro de dépôt: **88402832.5**

⑤① Int. Cl.⁴: **A 47 L 15/16**
A 47 L 15/42

⑳ Date de dépôt: **10.11.88**

③① Priorité: **13.11.87 FR 8715690**

④③ Date de publication de la demande:
24.05.89 Bulletin 89/21

⑧④ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES FR GB GR IT LI LU NL SE

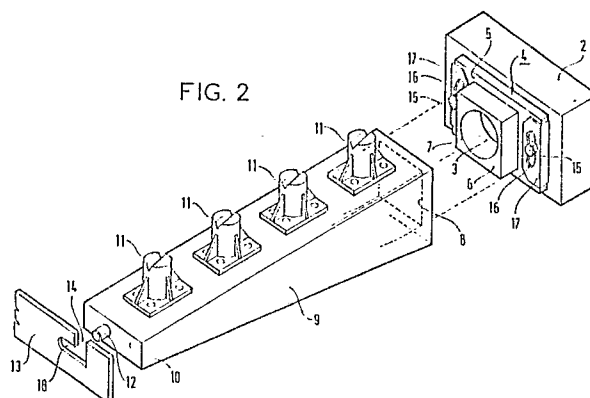
⑦① Demandeur: **BONNET S.A.**
Rue de l'Ecoissais Limas BP 422
F-69653 Villefranche-s/Saône Cedex (FR)

⑦② Inventeur: **Guerpillon, Alain**
4, chemin des Mésanges
F-69400 Limas Villefranche S/Saone (FR)

⑦④ Mandataire: **Vigand, Privat et al**
SOSPI 14-16, rue de la Baume
F-75008 Paris (FR)

⑤④ **Dispositif d'amenée d'eau dans une machine à laver.**

⑤⑦ Dispositif d'amenée d'eau dans une machine à laver comportant des orifices (3) d'amenée d'eau, chaque orifice (3) étant relié à l'extrémité creuse (8) d'un bras (9) muni de jets (11), ladite extrémité creuse (8) étant appliquée contre un joint élastique (4) disposé autour de l'orifice (3) tandis que l'autre extrémité (10) du bras (9) est bloquée dans la direction parallèle au bras sensiblement horizontale et dans la direction verticale, caractérisé en ce que le joint élastique (4) comporte une partie plane (5) entourant l'orifice (3) sur laquelle viennent s'appuyer les bords de l'extrémité creuse (8) du bras (9) et une partie renflée centrale (6) de dimensions légèrement supérieures au repos aux dimensions de la section de l'extrémité creuse (8).
Dispositif très simple permettant le démontage-remontage des bras de façon aisée.



Description

Dispositif d'amenée d'eau dans une machine à laver

La présente invention a trait à un dispositif d'amenée d'eau dans une machine à laver comportant des orifices d'amenée d'eau, chaque orifice étant relié à l'extrémité creuse d'un bras muni de jets, ladite extrémité creuse étant appliquée contre un joint élastique disposé autour de l'orifice tandis que l'autre extrémité du bras est bloquée dans la direction parallèle au bras sensiblement horizontale et dans la direction verticale.

Un tel dispositif est décrit dans le document US-A-3 884 263. Dans le dispositif connu le démontage-remontage des bras, afin notamment de faciliter le nettoyage, se fait de façon relativement aisée puisqu'il n'est pas nécessaire de disposer d'un outil.

Toutefois dans ce dispositif, il est nécessaire de prévoir une arrivée d'eau déplaçable alimentant les bras et qui doit être écartée lorsqu'on désire démonter les bras.

Le dispositif selon l'invention, ne présentant pas cet inconvénient, est caractérisé en ce que le joint élastique comporte une partie plane entourant l'orifice sur laquelle viennent s'appuyer les bords de l'extrémité creuse du bras et une partie renflée centrale de dimensions légèrement supérieures au repos aux dimensions de la section de l'extrémité creuse.

Selon une réalisation particulière de l'invention les moyens de blocage du bras comportent un téton solidaire de l'extrémité du bras qui vient s'engager dans une baïonnette fixe.

De préférence, la pièce élastique est orientable autour de l'axe de l'orifice.

L'invention va maintenant être décrite plus en détail en se référant à un mode de réalisation particulier cité à titre d'exemple non limitatif et représenté par des dessins annexés.

La figure 1 représente un dispositif d'amenée d'eau selon l'invention.

La figure 2 représente une vue partielle en perspective de la figure 1.

Le dispositif d'amenée d'eau selon l'invention comporte une pompe à eau 1 alimentant plusieurs nourrices 2. Chaque nourrice comporte un orifice 3 d'axe horizontal.

Sur la face verticale de la nourrice 2 munie de l'orifice 3 on dispose un joint élastique 4 (par exemple en caoutchouc) ayant une partie plane 5 entourant une partie renflée 6 percée par un trou 7 correspondant à l'orifice 3.

La partie renflée 6 a une forme de parallélépipède dont la section est légèrement plus grande que la section de l'extrémité creuse 8 d'un bras 9 associé.

Ce bras 9 a une section décroissante de son extrémité creuse 8 vers la seconde extrémité 10 et est muni de jets orientés verticalement 11.

La décroissance de la section du bras (9) est prévue de telle sorte que les débits soient identiques entre les différents jets (11).

La seconde extrémité 10 du bras 9 comporte un téton 12 qui vient se placer dans une baïonnette fixe

13 qui comporte un passage vertical 14 muni d'une lucarne horizontale 18.

Pour mettre le bras 9 en place il faut enfoncer l'extrémité creuse 8 autour de la partie renflée 6 du joint élastique 4 et appuyer assez fortement sur la partie plane 5 ; on passe alors le téton 12 dans la baïonnette 13. Quand on relâche l'effort sur le joint élastique 4, la seconde extrémité 10 vient en butée sur la baïonnette 13 avec le téton 12 logé dans la lucarne horizontale 18.

Ainsi le bras 9 est bloqué transversalement entre le joint élastique 4 et la baïonnette 13. Il est également bloqué dans le sens vertical.

Pour le retirer il suffit d'appuyer avec le bras 9 sur le joint élastique 4 en faisant passer le téton 12 dans le passage vertical 14 de la baïonnette 13.

Sur la face de la nourrice munie de l'orifice 3 on a disposé deux vis de réglage fixe 15 passant à travers deux lumières 16 ménagées dans la partie plane 5 du joint élastique 4. Deux cornières 17 munies chacune d'une lumière viennent s'adapter sur le joint élastique 4 si bien que les têtes des vis 15 appuient sur ces deux pièces 17. On peut ainsi faire tourner le joint élastique 4 orientant ainsi le bras 9 avec ses jets 11.

On dispose habituellement des bras supérieurs 9 avec les jets 11 dirigés vers le bas et des bras inférieurs 9 avec les jets 11 dirigés vers le haut. Des paniers remplis de vaisselles passent entre ces jets 11.

Revendications

1/ Dispositif d'amenée d'eau dans une machine à laver comportant des orifices (3) d'amenée d'eau, chaque orifice (3) étant relié à l'extrémité creuse (8) d'un bras (9) muni de jets (11), ladite extrémité creuse (8) étant appliquée contre un joint élastique (4) disposé autour de l'orifice (3) tandis que l'autre extrémité (10) du bras (9) est bloquée dans la direction parallèle au bras sensiblement horizontale et dans la direction verticale, caractérisé en ce que le joint élastique (4) comporte une partie plane (5) entourant l'orifice (3) sur laquelle viennent s'appuyer les bords de l'extrémité creuse (8) du bras (9) et une partie renflée centrale (6) de dimensions légèrement supérieures au repos aux dimensions de la section de l'extrémité creuse (8).

2/ Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que les moyens de blocage du bras (9) comportent un téton (12) solidaire de l'extrémité (10) du bras (9) qui vient s'engager dans une baïonnette fixe (13).

3/ Dispositif selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que le joint élastique (4) est orientable.

4/ Dispositif selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que les bras (9) sont de section décroissante pour garantir des débits identiques entre les différents jets (11).

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

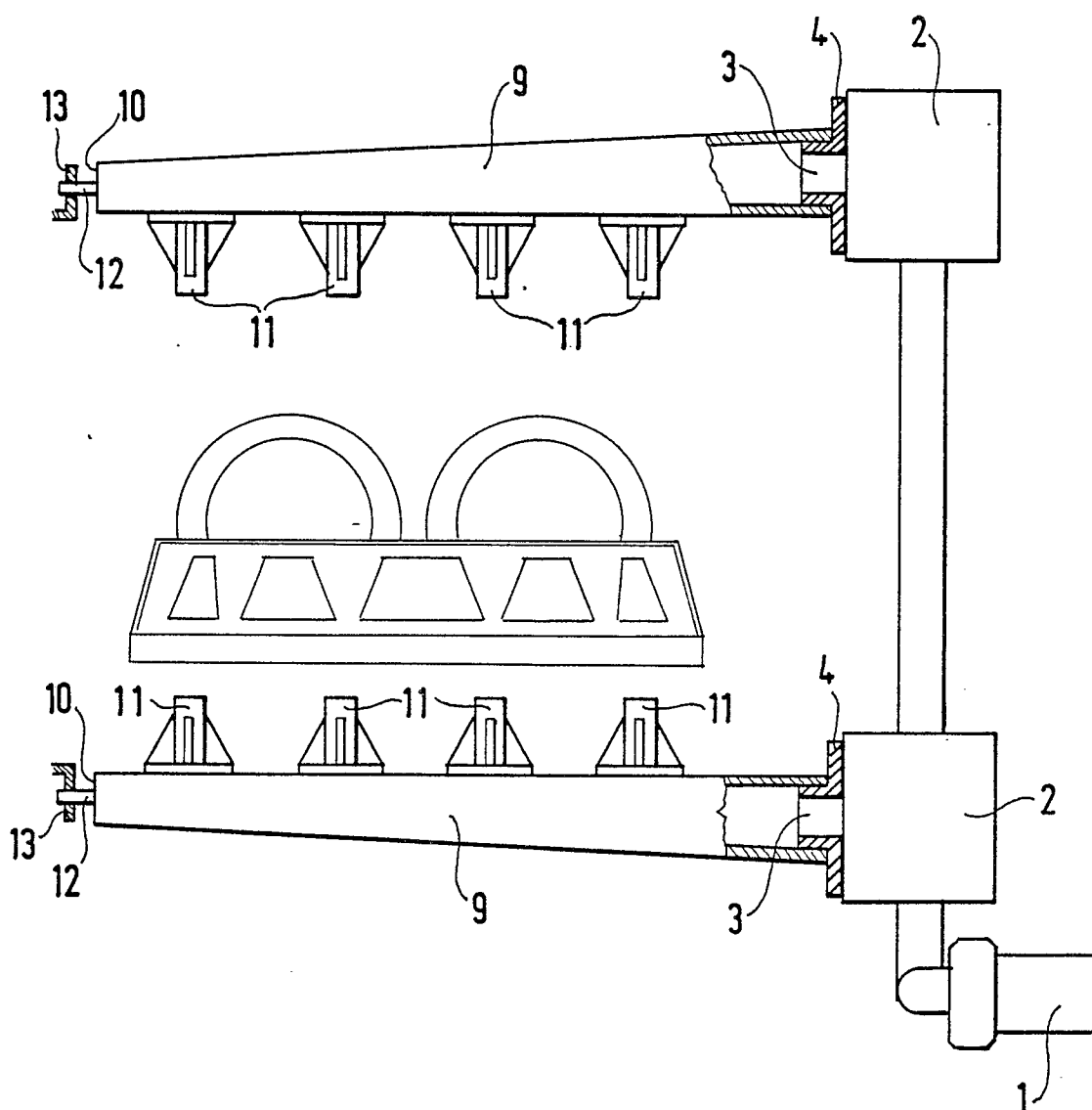
55

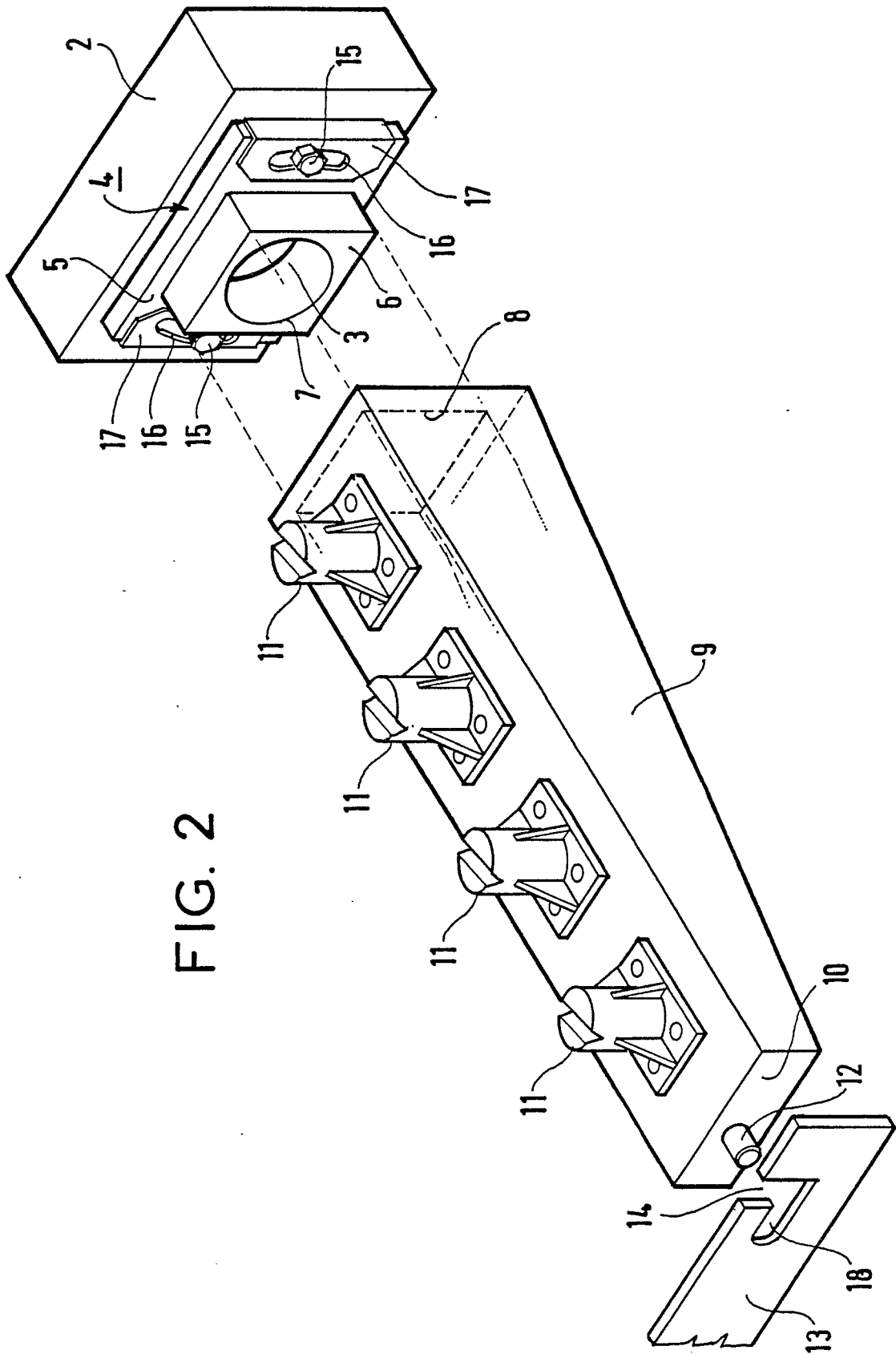
60

65

3

FIG. 1







DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
A, D	US-A-3 884 263 (WRIGHT) * Colonne 12, lignes 10-63; figures 11, 12 *	1	A 47 L 15/16 A 47 L 15/42

A	FR-A-1 418 707 (DURING) * Page 2, colonne 2, lignes 25-34; page 2, colonne 2, ligne 56 - page 3, colonne 1, ligne 13; figures 3, 4 *	1, 2	

A	FR-E- 89 057 (DURING) * Page 2, paragraphes 8-10; figure 3 *	1, 2, 4	

A	US-A-4 011 997 (KLIMAS) * En entier * & DE-A-24 39 638 (NETZSCH)	1, 2	

A	US-A-4 257 559 (NOREN) * Colonne 2, lignes 38-42; colonne 4, lignes 1-23; figures *	1-3	

A	US-A-2 980 120 (JACOBS) * En entier *	2	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)

A	DE-A-2 442 619 (WINTERHALTER) * Figure 1 *		A 47 L D 06 F

Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lien de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 10-01-1989	Examineur GAIC P.M.Z.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	